

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 144 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 144

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 532 du 31/03/1941

Date de publication
7 mars 1941

Date du numéro
31 mars 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1884. rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu le radiogramme-circulaire ministériel n° C. 42 du 4 mars 1941;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 28 février 1911 complétant l'article rr de ht loi du 2 juillet 1910 sur Et déchéance de la nationalité française. Art. 2. —Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel après avoir donné lieu a des mesures de publicite extraordina

NOUAILHIETAS.